*Texte de communication – version longue*

**Réduisez votre vulnérabilité aux inondations !**

L’Etablissement Public d’Aménagement et de Gestion de l’Eau (EPAGE) de l’Armançon effectue une nouvelle campagne de **diagnostics** de réduction de la vulnérabilité aux inondations, **gratuits**, **en 2025 et 2026**. Prenez rendez-vous dès maintenant !

L’année 2024 a été marquée par des inondations majeures, engendrées par des pluies prolongées et parfois intenses : débordement de l’Armançon et de ses affluents en avril, ruissellements et coulées de boue durant l’été… Ces phénomènes ne sont pas nouveaux et sont amenés à se répéter, voire à s’intensifier, sous l’effet du dérèglement climatique et de l’évolution du bassin versant. Pour en limiter les conséquences, humaines et matérielles, nous devons tous nous y adapter.

C’est dans ce but que l’EPAGE de l’Armançon propose gratuitement des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments pour les particuliers (habitations) et les professionnels (entreprises de moins de 20 salariés) situés en zone inondable, afin de proposer des mesures adaptées (travaux comme organisation) pour faire face aux inondations. Ces diagnostics ouvrent droit à une subvention de l’Etat via le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM ou « fonds Barnier ») jusqu’à 80% des dépenses éligibles.

L’EPAGE vous accompagne tout au long de la démarche.

Pour tout renseignement supplémentaire et pour prendre rendez-vous :

Nathan MIKA

*Chargé de mission de réduction de la vulnérabilité aux inondations*

diag.inond@bassin-armancon.fr

07 57 12 83 62

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Retrouvez la démarche en détail sur le site de l’EPAGE de l’Armançon :

[www.bassin-armancon.fr/actions-de-l-epage-armançon/inondations/](http://www.bassin-armancon.fr/actions-de-l-epage-arman%C3%A7on/inondations/)

*Texte de communication – version courte*

**Réduisez votre vulnérabilité aux inondations !**

L’Etablissement Public d’Aménagement et de Gestion de l’Eau (EPAGE) de l’Armançon effectue une nouvelle campagne de **diagnostics** de réduction de la vulnérabilité aux inondations, **gratuits**, **en 2025 et 2026**. Prenez rendez-vous dès maintenant !

Bénéficiez d’un diagnostic de vulnérabilité de votre habitation (particuliers) et/ou de vos locaux professionnels (entreprises de moins de 20 salariés) afin d’obtenir jusqu’à 80% de subvention sur les travaux préconisés d’adaptation aux inondations.

Pour prendre rendez-vous :

Nathan MIKA  : diag.inond@bassin-armancon.fr - 07 57 12 83 62

*Pour plus d’information sur la démarche :*

[www.bassin-armancon.fr/actions-de-l-epage-armançon/inondations/](http://www.bassin-armancon.fr/actions-de-l-epage-arman%C3%A7on/inondations/)